

Comptabilisation des ICO avec attribution de jetons d'utilité: EXPERTsuisse complète les Q&A sur les dispositions du CO sur le droit comptable

Le nombre accru d'initial coin offerings (ICO) soulève des questions concernant la comptabilisation de telles transactions selon le droit commercial. En collaboration avec le Working Group «Tax/Accounting/Structuring» de la Crypto Valley Association, la Commission Présentation des comptes d'EXPERTsuisse s'est consacrée à ce thème. Sur la base d'un exemple concret, un modèle de comptabilisation des ICO avec attribution de jetons d'utilité a été établi. Les «Q&A Nouveau droit comptable» complétées par la question 10.2 «Comptabilisation des initial coin offerings (ICO) avec attribution de jetons d'utilité» sont disponibles dès à présent dans l'espace sécurisé du site Internet, en français et en allemand. Les non-membres accèdent à ce document et bien d'autres encore grâce à leur abonnement professionnel. La vente à l'unité n'est pas possible.

Lien(s) et téléchargement(s)

- [l'espace sécurisé du site Internet](#)
- [abonnement professionnel](#)